

Mai à Juillet 2025

N°18



# Journal du Relais Petite Enfance La Petite Libellule



## EDITO

Chers parents, assistant(e)s maternel(le)s et  
gardes d'enfants,

Voici le nouveau journal du Relais Petite  
Enfance La Petite Libellule.

Vous y retrouverez l'ensemble de la  
programmation de Mai à Juillet 2025.

Vous y trouverez également un dossier  
pédagogique sur : "Comment accompagner les  
"tout-petits" dans l'acquisition de la marche".

Bonne lecture!

Bel été

Amélie Durand

Animatrice du Relais Petite Enfance

### Coordonnées du RPE

Contact : Amélie DURAND

Adresse : Chemin de Béneauville

14370 VIMONT

02.31.38.29.67 / 06.99.25.02.48

rpe.petitelibellule@fede14.admr.org



Relais Petite Enfance La Petite Libellule

### Accueil sur rendez-vous

#### et par téléphone

**Le Mardi** : de 13h00 à 18h00

**Le Jeudi** : de 13h00 à 17h30

**Le Vendredi**: de 13h00 à 16h00

### Matinées d'éveil

**Lundi / Mardi** : 9h30-11h30

Chemin de Béneauville à **Vimont**

**Jeudi** : 9h30-11h30

Rue du Saut du Loup à **Cagny**

**Vendredi** : 9h30-11h30

Salle Clairjoie à **Frénouville**





## Cueillette des Fraises

Rendez vous à la cueillette de Cagny pour notre traditionnelle cueillette des Fraises .



**Le Mardi 3 juin à 9h30**  
à la cueillette de Cagny



## Sortie à la ferme d'Amélie



La ferme municipale d'Amélie située à Giberville nous accueillera le temps d'une matinée sur deux dates au choix

**le Lundi 16 juin**  
ou **le Mardi 24 Juin**

Au programme, visite de la ferme et découverte des animaux, atelier poneys (à partir de 18 mois, brossage et découverte des poneys) et balade en calèche dans les marais de la Gronde.

**Rendez vous à 9h30 à la ferme d'Amélie**  
**située 16 rue du Marais à Giberville.**





## Projet Musical

- Afin de fêter les 20 ans d'existence des RPE Val ès Dunes, nous proposons aux assistants maternels, dans un premier temps, d'enregistrer des chansons/comptines avec les musiciens de la compagnie Bleu de Lune sur trois soirées les :

**-Mardi 27 mai (avec Mathieu)**

**-Lundi 2 juin ( avec Mathieu et Benjamin)**

**-Mardi 3 juin ( avec Mathieu et Juliette)**

De 19h45 à 22h00 au RPE Le Moulin des Petits à Argences

- Dans un second temps, pour celles et ceux qui le souhaitent, une représentation de quelques chansons devant les enfants et les parents accompagnée par les musiciens de la compagnie Bleu de Lune qui aura lieu le

**Samedi 28 juin à 10h au Forum d'Argences.**

**Ce moment sera suivi d'un concert "Bleu de Lune",  
d'un pot et de jeux pour les enfants.**

**Chers parents et enfants, nous comptons  
sur votre présence !  
Inscription dès maintenant auprès du relais !**





Il est **obligatoire** de s'inscrire pour participer aux temps collectifs. Dès réception du programme, inscription possible par mail, téléphone en précisant le nombre d'enfants présents. Merci de prévenir le Relais Petite Enfance s'il y a un changement (annulation, enfant non présent, malade...).

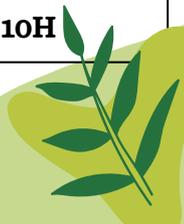
Mai		
Vendredi 2	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Lundi 5	Vimont	Jardinons - 9h30 / 11h30 
Mardi 6	Vimont	
Jeudi 8	Férial	
Vendredi 9	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Lundi 12	Vimont	Bac sensoriel du printemps- 9h30/11h30 
Mardi 13	Vimont	
Jeudi 15	Cagny	
Vendredi 16	Frénouville	
Lundi 19	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Mardi 20	Vimont	
Jeudi 22	Cagny	
Vendredi 23	<b>Frénouville</b>	<b>Médiation Animale - 9h30 ou 10h30</b> 
Lundi 26	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Mardi 27	Vimont	
Mardi 27	Argences	19h45 / 22h00 - Projet Musical (1/3) - RPE Le Moulin des Petits
Jeudi 28	Férial	
Vendredi 29		



# A vos agendas



## Juin

Lundi 2	Vimont	Tous en cuisine! - 9h30 / 11h30
Lundi 2	Argences	Projet Musical (2/3) - RPE Le Moulin des Petits - 20h00
Mardi 3	Cagny	<b>Cueillette des fraises - RDV 10H00 sur place</b> 
Mardi 3	Argences	Projet Musical (3/3) - RPE Le Moulin des Petits - 20h00
Jeudi 5	Cagny	Tous en cuisine! - 9h30 / 11h30
Vendredi 6	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Lundi 9	Férié	
Mardi 10	Fermeture du Relais Petite Enfance les 10, 11 et 12 juin Animatrice en formation	
Jeudi 12		
Vendredi 13	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Lundi 16	Giberville	<b>Sortie à la Ferme d'Amélie - RDV 9H30 sur place (places limitées)</b>
Mardi 17	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30 
Jeudi 19	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Vendredi 20	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Lundi 23	Vimont	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Mardi 24	Giberville	<b>Sortie à la Ferme d'Amélie - RDV 9H30 sur place (places limitées)</b>
Jeudi 26	Cagny	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30 
Vendredi 27	Frénouville	Matinée d'éveil - 9h30 / 11h30
Samedi 28	Forum d'Argences	20 ans des Relais Petite Enfance Val Es Dunes!!
Lundi 30	Vimont	<b>Jeux extérieur à Vimont + pique nique - RDV 10H</b> 

# A vos agendas



Juillet		
Mardi 1	Vimont	Jeux extérieur à Vimont + pique nique - RDV 10h
Jeudi 3	Cagny	Jeux extérieur city stade + pique nique - RDV 10H
Vendredi 4	Frénouville	Jeux extérieur city stade + pique nique - RDV 10H
<b>Vacances Scolaires du 7 juillet au 29 août</b>		
<b>Mardi 8</b>	Grentheville	<b>Sortie au Parc de Grentheville + pique nique - RDV 9h45 sur place</b>
<b>Jeudi 17</b>	Chicheboville	<b>Sortie dans les Marais de Chicheboville - RDV 9h45 sur place</b>

**Le Relais Petite Enfance sera fermé du 28 juillet au 17 août inclus.**





## “Comment accompagner les tout-petit dans l’aquisition de la marche?”

Les enfants font leurs premiers pas normalement entre 10 et 18 mois. Environ seulement la moitié d’entre eux arrivent à faire quelques pas à leur premier anniversaire.

### Les habilités à développer avant de marcher.

La marche dépend de la motricité globale. C’est pourquoi un enfant doit, pour apprendre à marcher, avoir déjà développé les grands muscles de son tronc. Ils soutiennent et permettent les mouvements du cou, des épaules, du dos, des bras et des jambes.

Pour que le bébé puisse marcher, son cerveau doit aussi avoir atteint un certain stade de développement et être capable d’envoyer les messages appropriés aux muscles. Avant de marcher l’enfant doit donc : contrôler les mouvements de sa tête (vers 4/5 mois), se tenir assis sans soutien pendant de courts moments (vers 6/8 mois).

### L’apprentissage de la marche étape par étape

1 - Le bébé réussit à se lever et à se tenir debout pendant quelques secondes (vers 9/11 mois). Il s’accroche aux meubles. Ses fesses pointent vers l’arrière et ses jambes sont arquées. La plupart des enfants ont les jambes arquées lorsqu’ils apprennent à marcher. Cela est temporaire et rentre dans l’ordre dans l’année qui suit. Se tenir debout sans aide demande de l’équilibre et de la force musculaire car le bébé doit soutenir tout le haut de son corps.

Le bébé réussit à s’asseoir lorsqu’il est en position debout. Il commence à marcher en gardant le haut du corps appuyé contre un meuble.

2- Il commence à marcher de côté (il meuble ou marche en crabe vers 10/11 mois). Il utilise ses mains pour garder son équilibre et glisser ses pieds sur le sol, l’un après l’autre.



Cette façon de faire le pousse à prendre des décisions, par exemple : choisir où poser sa main pour continuer d’avancer. Il doit aussi évaluer sa taille par rapport à celle des objets qui l’entourent. Si il ne voit rien pour se soutenir, il passera au 4 pattes pour continuer à avancer.

3- Il soulève le pied au lieu de le glisser sur le sol (vers 11/12 mois). Pendant quelques secondes, il parvient à se tenir en équilibre sur une jambe. Il réussit aussi à se tenir en utilisant une seule main. Sa main libre lui permet de saisir sa prochaine prise.

4 - Il parvient à se tenir debout sans appuis (vers 12 mois). Ses deux mains sont donc libres, ce qui lui offre plusieurs nouvelles possibilités. Il peut, par exemple, prendre les jouets et objets qui se trouvent sur les tables basses ou sur les tablettes plus basses des étagères. Il est alors temps de réévaluer la sécurité dans votre maison.

5- Il marche seul mais sa démarche n’est pas encore très assurée (vers 14 /15 mois). Pour assurer sa stabilité et son équilibre, il marche en gardant les jambes assez écartées et en ayant les bras étendus comme les ailes d’un avion. Puis, il commence peu à peu à balancer les bras. Une fois lancé, il a parfois du mal à ralentir ou à s’arrêter pour éviter un obstacle. Il peut s’exercer à marcher à reculons.

6-Il marche avec assurance (vers 18 mois). Ses jambes sont un peu moins écartées et il utilise un peu moins ses bras pour garder son équilibre. Il marche plus vite et trotte en faisant des pas rapides et saccadés à la limite de la course.

7- Il est un excellent petit marcheur (vers 2 ans). Il marche en déposant d’abord le talon, puis les orteils, comme les adultes.



## 8 raisons pour lesquelles les enfants peuvent tarder à marcher

Vers 12 mois, la plupart des enfants commencent à faire leurs premiers pas sans aide. Cela ne signifie pas que tous les enfants commencent à marcher en même temps. En effet, il faut tenir compte du fait que chaque enfant est unique et qu'il en va de même pour son développement psychomoteur.

### 1. Le bébé est un expert en rampant

Il y a des tout-petits qui savent si bien ramper qu'ils ne ressentent pas encore le besoin de commencer à marcher. De cette façon, ils arrivent où ils veulent et, en plus, ils se sentent davantage en sécurité.

### 2. Le jeune enfant ne ressent pas encore le besoin de marcher.

Certains enfants se satisfont de ce qui est à leur portée et ne sont pas toujours pressés d'explorer le reste de leur environnement. Grâce à la motricité libre, l'enfant peut explorer et jouer dans la position dans laquelle il se sent le plus à l'aise. Au fil des mois, sa curiosité augmentera et petit à petit l'étape de la marche arrivera.

### 3. L'enfant peut ne pas être prêt.

Il est possible que le tout-petit se sente plus en sécurité en rampant ou en se tenant à des objets lorsqu'il est debout.

Certains enfants ont tendance à chuter avant d'être vraiment prêts et cela peut être impressionnant. Il est fréquent que certains enfants prennent leur temps avant d'essayer à nouveau. Lorsqu'il se sentira prêt et en confiance, le tout-petit s'élancera à nouveau.

### 4. Les acquisitions en lien avec le développement psychomoteur peuvent prendre plus de temps

Il est impossible d'établir un âge fixe pour le début de l'acquisition de la marche.

Certains enfants peuvent commencer à marcher à 10 mois et d'autres ne marcheront qu'à 15 ou 18 mois. Chaque enfant a son propre rythme de développement. Bien sûr, si vous constatez que cela prend plus de temps que la normale, vous devez consulter le médecin pour écarter tout problème.

### 6. Cela peut être dû à une naissance prématurée

Un certain nombre de bébés prématurés ont tendance à développer certaines de leurs acquisitions plus lentement ou plus tardivement que les bébés nés à terme. Par conséquent, cela peut induire qu'ils puissent mettre un peu plus de temps à acquérir la marche.

### 7. Différentes causes peuvent entraver la motricité libre du tout-petit

Un bébé qui reste trop souvent attaché dans sa chaise haute, ou dans sa poussette par exemple, n'a pas les conditions idéales pour découvrir et explorer le monde. Pour éviter cela, il est préférable de laisser libre court à tous les mouvements spontanés de l'enfant. La motricité libre reste la meilleure réponse. L'aménagement de l'espace doit être pensé pour que l'enfant soit sécurisé tout étant libre dans ses acquisitions motrices, à son rythme.

### 8. Un accompagnement trop présent dans l'acquisition de la marche

Comme on peut le voir souvent, tenir un enfant par les 2 mains, en se plaçant derrière lui pour l'aider à marcher, est contre-productif : en effet, les bras ainsi levés, il lui sera plus difficile de trouver son équilibre. Tout comme quand il est plus assuré, marcher à côté de lui en le tenant d'une seule main, est source de déséquilibre, plus qu'une réelle aide.



## Comment accompagner le développement de la marche chez un enfant de 2 ans ?

Si l'enfant ne marche pas encore à 2 ans, il est possible d'adopter certaines attitudes et stratégies pour favoriser son développement psychomoteur et l'encourager à faire ses premiers pas.

### 1- Laisser l'enfant évoluer à son rythme.

Il est important de respecter le rythme de développement de chaque enfant et de ne pas le pousser à marcher avant qu'il ne soit prêt. Les encouragements et les sollicitations excessives risquent de créer une pression inutile et contre-productive. Soyez patient et laissez lui le temps d'acquérir cette compétence par lui-même.

### 2- Créer un environnement stimulant.

Pour inciter un enfant à marcher, veillez à lui offrir un environnement riche et varié dans lequel il pourra se déplacer et explorer en toute sécurité.

Vous pouvez par exemple :

- Aménager des espaces de jeux avec des objets et des meubles adaptés à sa taille, qui l'aideront à acquérir la confiance nécessaire pour se tenir debout et se déplacer.
- Mettre à sa disposition des jouets et du matériel qui encouragent la motricité globale, comme des tunnels, des tapis d'éveil ou des marches.
- Organiser des activités extérieures où l'enfant pourra expérimenter différents types de sols et de mouvements.

### 3- Encourager les exercices préparatoires à la marche.

Avant de marcher, un enfant doit développer une série de compétences motrices telles que le rampeant, le 4 pattes, le redressement, et le maintien de la position debout.

Pour l'aider à progresser dans ces apprentissages, vous pouvez :

- Lui proposer des activités et des jeux qui sollicitent l'ensemble de son corps (rouler une balle, grimper sur un petit obstacle)
- Encourager la pratique du 4 pattes qui renforce les muscles et améliore la coordination entre les membres supérieurs et inférieurs.

### 4- Consulter un pédiatre en cas de doutes ou d'inquiétudes.

Si vous êtes préoccupé par le développement de l'enfant et que vous constatez des signes inhabituels ou des difficultés persistantes, n'hésitez pas à consulter un pédiatre. Celui-ci pourra évaluer la situation et vous orienter vers d'autres professionnels de santé si nécessaire (kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, etc)

Sources: [naitreetgrandir.com](http://naitreetgrandir.com); [etrepailleurs.com](http://etrepailleurs.com); [charonne-asso.fr](http://charonne-asso.fr); conseil départemental du Val de Marne; [lesprosdela petiteenfance.fr](http://lesprosdela petiteenfance.fr)

**TROTTEUR ou YOUPALA  
INUTILE  
ET DANGEREUX !**

IL NE PERMET PAS À L'ENFANT DE MARCHER PLUS TÔT.  
AU CONTRAIRE, IL PRODUIT L'EFFET INVERSE !

**RISQUE DE MAUVAISE POSTURE**  
pour le dos et les jambes.



**RISQUE DE CHUTE**  
dans les escaliers ou sur un obstacle  
pouvant occasionner un traumatisme crânien.

C'est une source de danger inutile pour l'enfant qui est mis debout et maintenu en équilibre de manière artificielle. Risque de marcher sur la pointe des pieds et est empêché de trouver son équilibre.

**C'EST EN LAISSANT L'ENFANT ÉVOLUER AU SOL  
QU'IL APPRENDRA À MARCHER !**

[cg94.fr/youpala](http://cg94.fr/youpala)

**VAL de MARNE**  
Conseil général



## Trifle avocat, carotte, tomate

### Ingrédients

1 demi-avocat  
1 carotte  
1 tomate  
1 c. à café de cumin en poudre  
1 jus de citron  
brins de ciboulette  
huile d'olive  
sel



### Préparation

**Une jolie recette délicieuse avec 3 saveurs à découvrir dès 12 mois. Pour éveiller les papilles de votre jeune gourmet.**

Epluchez la carotte, détaillez-la en petits dés.

Faites la cuire 10 min dans de l'eau bouillante salée. Egouttez-la et mélangez-la avec le cumin, un filet d'huile et quelques gouttes de jus de citron.

Ebouillantez la tomate et pelez-la.

Coupez-la en petits dés et mélangez-la avec de la ciboulette hachée.

Ecrasez la chair d'avocat à la fourchette en ajoutant une cuillerée de jus de citron et une pincée de sel.

Disposez une couche de chaque préparation dans une verrine et servez bien frais.

**Bon Appétit!!**

